

MON HERAULT

N°9 - BIMESTRIEL SEPTEMBRE - OCTOBRE 2018

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT



**LES ENFANTS
DU DÉPARTEMENT**

**PLONGÉE AVEC
LAURENT BALLESTA**

SENIORS D'ABORD



Quinze œnorandos® sont déjà ouvertes au public, avec 3 nouveaux parcours programmés pour 2019.

LES ŒNORANDOS®, ÇA MARCHE !

Uniques dans l'Hexagone, les Œnorandos® dans l'Hérault valorisent les terroirs viticoles que l'on découvre en randonnée.

Toute la richesse des paysages viticoles héraultais à arpenter sur des itinéraires pédestres partant tous d'une cave coopérative. Tel est le concept des Œnorandos® lauréats 2018 du prix agritourisme Vincœurs et saveurs. « Cette démarche est née de la rencontre des vignerons et des randonneurs, deux univers qui partagent les mêmes valeurs, le respect de la nature notamment », rappelle Bernard Morin, membre du CDRP34. Depuis, que de chemin parcouru par ce projet que les services du Département, le Comité départemental de la randonnée pédestre, les collectivités et la filière viticole ont initié en 2013 ! Après le PR

des Grangeots inauguré à Murviel-les-Béziers, une quinzième Œnorando® a été inaugurée en juin. Elle démarre de la cave coopérative de Pégairolles-de-l'Escalette, en appellation Terrasses du Larzac.

À VOS BASKETS

A chaque Œnorando® son thème : statues monumentales sur un parcours d'art et de nature, à Montagnac, poèmes gravés à Saint-Saturnin, vignes et oliviers sous le castellas, à Montpeyroux... Quels que soient le niveau de difficulté et la distance, - de 6 à 17 km pour 2 à 7 heures de marche -, ces circuits accessibles à

tous, sont labellisés et sécurisés par la Fédération française de randonnée (FFR). La création d'une Œnorando® nécessite 13 000 € d'investissement en moyenne, mais le jeu en vaut la chandelle. « Ces circuits sont un outil de développement local et touristique dont les vignerons constatent aussi l'impact économique sur leur chiffre d'affaires qui augmente de façon significative dans leurs caveaux. » Raison de plus pour envisager, à terme, de développer le concept dans toutes les AOC et IGP de l'Hérault, le deuxième département viticole français. Trois nouveaux parcours sont programmés en 2019 à Florensac, Capestang et Maraussan.

PAS À PAGE

Les 25 itinéraires (voire 34, à terme !) qui devraient être prêts d'ici 2020, permettront de publier un TopoGuide à diffusion nationale. En attendant, des fiches Œnorandos® ont été éditées par la FFRandonnée Hérault en partenariat avec Hérault Tourisme. Elles comportent un descriptif, une carte IGN de la randonnée, et de nombreux détails sur les sites visités (faune, flore, caractéristiques viticoles...). Disponibles dans les offices de tourisme, les collectivités locales et caveaux partenaires, elles peuvent aussi être téléchargées.

 herault.ffrandonnee.fr/html/26/fiches-randos-herault-et-fiches-balade

Œnorando® à Saint-Saturnin-de-Lucian.

